

Communiqué FFVL du 12 mai 2021

Déconfinement mai et juin 2021

Sur la base des derniers protocoles du Ministère des sports, que vous trouverez en lien :

- [La déclinaison des mesures sanitaires pour le sport,](#)
- [Le protocole sanitaire de reprise des activités physiques et sportives,](#)
- [Le protocole sanitaire lors d'événements sportifs se déroulant sur l'espace public,](#)

Voici, les principales décisions sanitaires appliquées au vol libre.

		Mai		Juin			
Déclinaison des principales décisions sanitaires pour le sport appliquées au vol libre							
Planning déconfinement 2ème semestre 2021 - sauf dégradation de la situation sanitaire							
3	L	A compter du lundi 3 mai		9	M	A compter du mercredi 9 juin	
E t a p e 1	1	=> Levée des restrictions pour les déplacements		E t a p e 3	3	=> Couvre-feu décalé à 23h	
		=> Ré-ouverture de la CFD parapente, marche et vol et delta				=> Compétitions amateurs autorisées à 500 participants max	
		=> Couvre-feu maintenu à 19h				=> Pratique individuelle - rassemblement de 10 personnes maximum (espace public)	
		=> Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale				=> Pratique encadrée- rassemblement de 25 personnes maximum (espace public)	
		=> Groupe de 6 personnes maximum (pratique libre, activité encadrée en école, sortie club,...)				=> Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale	
		=> Biplace non autorisé sauf entre personnes du même foyer					
19	M	A compter du mercredi 19 mai		30	M	A compter du mercredi 30 juin	
E t a p e 2	2	=> Couvre-feu décalé à 21h		E t a p e 4	4	=> Fin du couvre-feu	
		=> Reprise de l'activité biplace pour tous avec respect du protocole				=> Compétitions amateurs autorisées à 2500 participants max	
		=> Reprise des compétitions amateurs avec protocole et notamment 50 participants max				=> Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale	
		=> Pratique individuelle et pratique encadrée-rassemblement de 10 personnes maximum (espace public)					
		=> Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale					

Pour les transports de personnes se référer aux règles générales.

Dès le 19 mai, la compétition pour les amateurs va pouvoir reprendre avec une jauge de 50 participants. Les rassemblements de personnes dans l'espace public passent à 10 personnes (pratique en groupe encadré, sortie de club, ...).

La pratique du biplace pour tous peut reprendre sous réserve du [protocole spécifique](#).

Des étapes progressives qui nous permettent peu à peu de reprendre nos activités.

Gardons des marges de sécurité pour profiter pleinement de cette reprise.